

ATLAS DES PAYSAGES DES PAYS DE LA LOIRE

COMPTE RENDU DE REUNION

CR Technique et Scientifique n° 06	Date : 27 Mars 2014	422-TER2-0113-44	Lieu : Angers MATP	
	Objet : Présentation des familles de paysage		Rédacteur : M. RIPOCHE	PROCHAINE REUNION : 25 avril 2014 - Nantes

Fonction – Organisme	Représentant	Mail
Paysagiste VU D'ICI Emanence Terre Neuves DREAL	Michaël RIPOCHE Sylvie ROUX Benoît BOUCHER Elise SOUFFLET- LECLERC	m.ripoche@vudici.fr Sylvie.roux49@gmail.com terres-neuves-boucher@orange.fr elise.soufflet@developpement-durable.gouv.fr
DREAL des Pays de la Loire Paysagiste Conseil – DREAL Paysagiste CAUE 44 Service Environnement CG85	Charline NICOL François BONNEAUD Gaëlle FEAT Olivier BOSSU	Charline.nicol@developpement-durable.gouv.fr francois.bonneaud@free.fr g.feat@caue44.com olivier.bossu@vendee.fr
Inspecteur des Sites 72 DDT 72 DDTM-44. Chargé de mission	Florine VASSEUR Emilie BRISORGUEIL Daniel ROLAND	florine.vasseur@developpement-durable.gouv.fr emilie.brisorgueil@sarthe.gouv.fr daniel.roland@loire-atlantique.gouv.fr
Chercheur à L'Inventaire région Pays de la Loire CG49 – Adjoint Directeur Aménagement	Florian STALDER	florian.stalder@paysdelaloire.fr
Ingénieur Forêt Environnement CRPF Pays de La Loire Agrocampus Ouest 49 CAUE 49 – Adjoint Direction	Louis-Marie MUEL Patrick BLANCHARD	lm.muel@cg49.fr patrick.blanchard@crpf.fr
Personnes excusées : C.A.U.E – 85 Paysagiste Conseil en Vendée	Béatrice PLOTTU Jean-Pierre DUCOS	beatrice.plottu@agrocampus-ouest.fr jp.ducos@caue49.com
Paysagiste DPLG – CAUE72 Ecole du Paysage VERSAILLES DDTM 85 Conseil Régional, Direction de l'environnement	Mme Gaëtane de la Forge Barbara MONBUREAU Céline LEVRARD Monique TOUBLANC Viviane SIMON	gaetane.de.la.forge@caue85.com barbara.monbureau@gmail.com c.levrard@caue-sarthe.com m.toublanc@versailles.ecole-paysage.fr

Ordre du jour :

1. Présentation d'une famille dynamique-test sur le site internet
2. Synthèse des retours des 5 tables rondes sur les dynamiques de paysage organisées en février
3. Présentation de la restitution d'une famille géographique-test sur le site internet
4. Présentation de l'enquête sociologique à l'échelle des familles de paysages
5. Présentation d'une unité paysagère test dans le site internet

Les éléments figurant *en italique* sont des points soulevés dans la réunion de calage de l'après-midi entre la maîtrise d'œuvre et la maîtrise d'ouvrage.

Elise Soufflet-Leclerc introduit la réunion en présentant les travaux menés depuis la dernière CSST de novembre et les éléments de méthode

- le découpage en unités paysagères de la région fin 2013

Le découpage en sous-unité sera précisé en 2014

- La carte des familles géographiques de paysage (nouvelle version par-rapport à celle envoyée début janvier 2014 pour gagner en clarté)
- quelques éléments de synthèse sur l'analyse du carnet des acteurs

Les modalités de restitution sont encore à retravailler pour ne pas en donner de mauvaise interprétation. L'engagement financier du marché atlas sur la deuxième tranche qui concerne le travail à l'échelle des départements et des unités paysagères.

Jusque l'été 2014, l'équipe travaille à la fois sur la finalisation des travaux régionaux et à l'échelle départementale

fin de la tranche 1 : été 2014 – Comité de pilotage de restitution le 3 juin 2014 à Nantes.

Fin de la tranche 2 : septembre 2015

- La mise en place d'un mode de gouvernance spécifique pour la suite de l'étude avec la mise en place de 5 comités de suivi départementaux qui permettront d'échanger et de débattre à l'échelle spécifique. Ces comités se réuniront deux fois :

- une première série fin juin et début septembre pour débattre sur les sous-unités paysagères.

Les réunions se tiendront de **14h à 17h**, le **24/06 à Angers**, le **26/06 à Nantes**, le **27/06 à La Roche sur Yon**, le **4/09 à Laval** et le **05/09 au Mans**.

- une deuxième série fin octobre – début novembre sur le retour de l'enquête sociologique, les dynamiques et les enjeux.

Les réunions se tiendront de **14h à 17h**, le **28/10 à Angers**, le **29/10 à Nantes**, le **30/10 à La Roche sur Yon** puis le **03/11 à Laval** et le **04/11 au Mans**.

Ces comités départementaux sont largement ouverts à tous ceux qui veulent suivre le travail pour en faire un temps d'échange et d'appropriation du travail départemental.

1- Les familles dynamiques sur le site internet

M. RIPOCHE présente sur le site internet la famille dynamique de paysages sur le thème du tourisme et des loisirs.

Cf site internet en ligne :

<http://extranet.paysages.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr/tourisme-loisirs-et-paysages-r60.html>

Il ressort des éléments à prendre en compte :

Sur la posture de la démarche :

- Il faut bien garder à l'esprit que ces thèmes sont traités dans les conséquences qu'ils ont pour les paysages, et non pour eux même.

- Les éléments spécifiques d'architecture ne peuvent pas être étudiés spécifiquement dans le cadre du travail de l'atlas. En revanche, l'atlas peut renvoyer vers ces travaux quand ils existent (à la fois dans l'article, et dans la bibliographie)

Sur la forme :

Il faut limiter les gros pavés de textes non illustrés ou non « segmentés » de manière thématique pour en favoriser la lecture transversale. .

- *Il faudrait que certaines cartes s'affichent sans que l'on soit obligé de cliquer dessus.*
- *La légende des illustrations doit apparaître (et pas seulement quand on met le curseur dessus).*

2 - Synthèse des retours des 5 tables rondes sur les dynamiques de paysage organisées en février

Présentation cf diaporama de Michaël Ripoché

Quelques remarques sont générales aux 4 thèmes présentés :

Sur le fond :

- *il faut apporter des éléments de méthode pour justifier les résultats présentés : ce qui relève de données statistiques (à citer et mettre dans la bibliographie), de l'analyse de terrain, des échanges lors des ateliers, ...*
- Mieux distinguer ce qui est de l'ordre des dynamiques et ce qui est de l'ordre des enjeux.
- L'atlas de paysages s'arrête aux enjeux, voir aux recommandations mais ne doit pas aller vers les pistes d'action. Les enjeux ne sont pas des objectifs.

Le texte va parfois trop loin dans la formulation de recommandations. Ou alors, il faut les formuler et les présenter de façon pédagogique, mais cela ne pourra pas couvrir l'ensemble du territoire.

- La posture d'analyse doit bien être celle du paysage et non pas celui de la dynamique étudiée : en quoi cela se lit-il dans les paysages, et non pas bâtit la politique touristique, la politique d'urbanisation, ...
- L'atlas de paysages ne peut pas faire une compilation de tous les documents d'urbanisme sur la région. Il ne peut pas non plus faire la synthèse de tous les SCOT qui expriment de façon très variable le projet d'une collectivité sur son territoire.

Sur la forme :

- La formulation des légendes est parfois à reprendre.
- Si la légende n'induit pas un gradient dans les dynamiques paysagères, elle ne doit pas graphiquement se traduire par un gradient de couleur car cela perturbe de fait l'interprétation de la carte.
- Le mot paysage doit apparaître dans les titres des cartes
- La réalisation de transects pourra parfois éclairer utilement les propos (complémentaire aux blocs diagramme).
- Les légendes des blocs diagramme ne doivent pas être négatives pour ne pas donner l'impression d'un jugement négatif aux élus.

Pour les cartes des enjeux :

Si l'intérêt pour ces cartes d'enjeux à cette échelle est souligné, il ressort que l'exercice est difficile et que les points suivants doivent évoluer :

- La légende doit mieux être formulée en termes d'enjeux et ne pas exprimer directement des actions ou des objectifs (ce qui n'est pas l'objet d'un atlas de paysages). Il s'agira d'éviter au plus les verbes en tête de légende et d'exprimer la légende avec des expressions du type « Enjeu sur... » « risque de ... » « vigilance sur... »
- Titrer la carte : Enjeux paysagers.... (et privilégier les entrées paysage dans la légende)

- Graphisme schématique de zones intéressantes à « doser » en fonction de la prégnance des enjeux, intérêt de sectoriser même à grande échelle les enjeux – Faire un choix graphique et s'y tenir pour toutes les cartes.
- Possibilité de mettre en légende des enjeux valables sur l'ensemble du territoire
- Les enjeux ne doivent pas être traduits sous forme d'objectifs et ne sont en aucun cas un programme d'action. Cela nécessite donc d'être vigilant sur leur formulation. Il est important de recentrer la notion d'enjeux sur le paysage notamment dans l'expression qui en est faite.

Des remarques sont formulées concernant les thèmes spécifiquement

- **Thème dynamiques agro-naturelles :**

- La carte des enjeux fait ressortir prioritairement des enjeux liés aux trames naturelles et moins sur l'agriculture. Ces deux sujets doivent être appréhendés au même niveau sur la carte. Cette carte ne doit pas être le SRCE. Il faut bien garder la posture du point de vue pour le paysage.
- *Il s'agira sur la carte de mieux coordonner les légendes avec les thèmes des enjeux décrits pour en faciliter la compréhension et mieux appréhender la logique de l'argumentaire paysager développé.*
- Sur la légende : bien évoquer marais et zones humides car par exemple les basses vallées angevines sont des zones humides mais pas des marais.
- Les couleurs sont à reprendre pour ne pas y lire de gradation dans le propos.
- La très forte demande en bois de chauffage est en train de faire évoluer le bocage, avec une surexploitation, y compris des gros arbres. Il faudra bien insister sur la nécessité de coordonner la gestion de la ressource en bois dans les filières énergie bois :

- **Thème dynamiques urbaines :**

- D'une manière générale, il faut essayer de mieux faire ressortir ce qui est spécifique dans la traduction des tendances nationales, sur le territoire régional
- Il faut dissocier ce qui relève de l'échelle urbaine, de ce qui relève de l'échelle architecturale (qui n'est pas le cœur du sujet d'un atlas de paysages).
- Le choix du maillage en unités paysagères des cartes de dynamique est conservé (même si toute l'unité n'est pas forcément concernée).
- Quelques demandes particulières sont formulées :
 - Si les ressources documentaires et données chiffrées sont disponibles (l'atlas ne peut pas créer cette donnée), il serait intéressant de faire ressortir les « points chauds » du développement urbain sur le territoire et les zones de vigilance qui en découlent. (relation aux grandes polarités et aux axes de déplacements principaux). Il s'agira de regarder les extensions urbaines pas seulement en termes d'impacts paysagers mais aussi dans leur capacité à produire du paysage urbain.
 - Il est rappelé la fragilité de la strate arborée identitaire des paysages urbains balnéaires dans les processus de redensification des zones littorales.
 - Il serait intéressant d'indiquer les processus de mutation à la fois des tissus urbains anciens et des tissus pavillonnaires avec le système Bimby notamment.
 - Il serait intéressant de faire ressortir dans les exemples des communes qui réussissent à préserver leur patrimoine au moyen des AVAP notamment, avec un paragraphe sur le développement urbain en zone patrimoniale.

- **Thème économie :**

La représentation en bloc des dynamiques est intéressante mais ne doit pas être présentée trop négativement, tout comme le contenu écrit de cette partie. L'économie est motrice de la dynamique des paysages et pas seulement impactante.

- **Thème tourisme**

Il serait intéressant d'évoquer le tourisme rural lié à la forêt du noyantais (en relation avec la région centre). A l'instar des autres cartes de dynamiques il serait intéressant de ne pas laisser de blanc sur cette carte par souci d'homogénéité avec les autres cartes.

3- Présentation de la restitution d'une famille géographique-test pour le site internet

La première phase de travail a identifié et cartographié 10 familles géographiques.

Les 10 familles ne sont pas présentées de façon exhaustive, mais rapidement pour en comprendre l'esprit et la logique.

Les membres du CSST sont invités à naviguer sur le site pour aller consulter ces pages et faire remonter leurs éventuelles remarques.

<http://extranet.paysages.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr/les-familles-geographiques-de-r20.html>

4- Présentation de l'enquête sociologique à l'échelle des familles de paysages

Sylvie Roux présente le principe des entretiens qualitatifs et la consultation mise en œuvre dans le cadre de l'enquête sociologique.

Voici la liste des entretiens envisagés dans chaque département :

MAYENNE : Mayenne, Laval, Château-Gontier, Pré-en-Pail, Evron, Ernée

SARTHE : Le Mans, Mamers, La Ferté Bernard, Sillé le Guillaume, Loué, Malicorne/Sarthe, Le Grand Lucé, Le Lude

MAINE ET LOIRE : Chateaufort/Sarthe, Candé, Angers, Baugé, Gennes, Chalonnes/Loire, Vihiers, Saint Macaire en Mauges

LOIRE ATLANTIQUE : Guéméné-Penfao, Nort/Erdre , Nantes, St Brévin Les Pins, Guérande, St Philbert de Grandlieu, Ancenis, Pontchâteau

Vendée : Beauvoir/Mer, St Gilles Croix de Vie, Montaigu, Pouzauges, Fontenay Le Comte, La Roche/Yon, Luçon, La Tranche/Mer

Elle invite les membres du CSST à mobiliser leur réseau en leur proposant de remplir une fiche qui permettra ensuite de consulter directement les participants.

Cf fiche ci-joint

5- Présentation d'une unité paysagère test dans le site internet

Les rubriques de présentation d'une unité de paysage test (sur la base du contenu de l'atlas de Loire Atlantique) sont rapidement présentées pour en comprendre l'esprit et la logique. Les membres du CSST sont invités à naviguer sur le site pour aller consulter ces pages et faire remonter leurs éventuelles remarques.

<http://extranet.paysages.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr/bocage-du-sillon-de-bretagne-r175.html>

Pour mémoire, les paramètres de connexion au site internet

<http://extranet.paysages.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr/>

* Identifiant générique : paysages

* Mot de passe générique : paysages-PDL

Suite à donner pour les membres du CSST :

- Des remarques sur le contenu du site internet. Elles sont à envoyer à : atlas-paysages-pays-de-la-loire@developpement-durable.gouv.fr
- Des personnes ressources pour les entretiens sociologiques
- Les prochaines réunions :

- La prochaine réunion du comité de suivi scientifique et technique se tiendra le **vendredi 25 avril** de 9h30 à 12h30 à Nantes, à la DREAL, salle C 203
- La prochaine réunion du comité de pilotage de l'atlas (restitution de la première tranche) se tiendra le **mardi 3 juin** de 10h à 13h à Nantes.
- Les comités de suivi départementaux se tiendront puis **14h à 17h**, le **24/06 à Angers**, le **26/06 à Nantes**, le **27/06 à La Roche sur Yon**, le **4/09 à Laval** et le **05/09 au Mans**.
Puis le **28/10 à Angers** , le **29/10 à Nantes**, le **30/10 à La Roche sur Yon** puis le **03/11 à Laval** et le **04/11 au Mans**.

2

Michaël RIPOCHE

Elise SOUFFLET-LECLERC

Paysagiste

DREAL